

5^{c.} Journal du Lot 5^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	Ces prix doivent être doublés pour l'édition quotidienne.		
	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville.....	3 fr.	5 fr.	8 fr.
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr. 50	6 fr.	9 fr.
AUTRES départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES..... 50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

VOIR LES DÉPÊCHES AU VERSO

LA GUERRE

LA SITUATION

Les messages de Bethman-Holweg. — La nouvelle offensive allemande à Verdun se poursuit sans succès. Calme sur les autres fronts. — Dans les Balkans.

Il y a un indiscutable intérêt à relire le discours de M. Bethman-Holweg, ou ce qui est plus exact ce que la censure allemande a permis de transmettre à l'extérieur ! Il y a beaucoup à glaner dans ces extraits pourtant expurgés transmis par l'agence Wolff.

Nous avons déjà noté ce qu'a de pénible pour l'Allemagne l'affirmation du Chancelier : « Un recul est impossible. » Ce bout de phrase, si éloquent dans sa brièveté, prouve, sans conteste, que les Allemands ont envisagé la prochaine nécessité du recul !

Il y a d'autres affirmations dont l'intérêt est également très grand. L'inquiétude de nos ennemis apparaît évidente dans ce *leit-motiv* qui revient fréquemment dans la harangue de l'homme de confiance du Kaiser :

« Nous n'avons pas voulu la guerre. Nous étions le peuple le plus pacifique du monde. La lutte nous a été imposée contre notre gré. »

L'Allemagne n'a pas voulu la guerre. Voilà ce que Berlin répète sur tous les tons depuis que la Victoire est apparue comme compromise aux dirigeants Teutons.

A cette impudente affirmation, la Tribune de Genève riposte excellemment :

Mais, alors, de grâce, pourquoi l'a-t-elle déclarée ? Car elle ne peut nier avoir pris l'initiative de l'ouverture des hostilités. Pourquoi, elle qui avait le pouvoir de l'empêcher, s'est-elle autorisée son alliée autrichienne à rompre avec la Serbie, à décréter la mobilisation générale de son armée qui, on le savait à Berlin mieux que partout ailleurs, devait fatalement obliger la Russie à mobiliser à son tour ? Si l'Allemagne ne voulait pas la guerre, comment se fait-il que, seule entre toutes les nations qui y sont impliquées, elle était prête, absolument prête le jour où le cataclysme est survenu ? Le peuple allemand était le plus pacifique du monde ? Qui nierait cependant que si, pendant quarante ans, l'Europe a vécu dans un état perpétuel d'incertitude et d'appréhension, c'est presque uniquement à l'Allemagne qu'il faut en faire remonter la responsabilité ?

Et d'ailleurs, puisque Wolff ne cesse d'affirmer que l'Allemagne est assurée de la Victoire, pourquoi cette préoccupation étrange de répudier la responsabilité de la guerre ? Le succès n'a pas besoin de justification ! L'attitude de nos ennemis prouve donc d'une façon absolue que Guillaume a des doutes sérieux sur l'issue du conflit. S'il en était autrement, quel besoin aurait-il de plaider « non coupable » ? Victorieux il n'aurait nul souci de l'opinion du monde. Battu, il redouté les conséquences de son crime et il prend des précautions, qui, du reste, ne tromperont personne chez les Neutres !

M. Bethman-Holweg se plaint, en outre, amèrement, de ce que l'Entente veuille poursuivre la lutte jusqu'à l'anéantissement de la puissance militariste allemande. Cela lui paraît monstrueux... envers une nation qui n'a jamais nourri de mauvais desseins à l'égard des autres nations !!! En vérité, le Chancelier se moque de l'Histoire et de l'Univers... Aussi bien son unique préoccupation est-elle, sans doute, d'exaspérer la résistance de ses compatriotes.

Ces derniers témoignages d'une lassitude et d'un découragement incontestables. Si on leur démontre que leur vie est un jeu, il est évident qu'aucune défaillance n'est plus permise... Et comment douterait-ils de

l'affirmation du Chancelier puisque, renseignés par Wolff, ils ignorent tout de la situation réelle.

On le voit, à travers les fanfaronnades et la belliqueuse attitude du Chancelier, il n'est point difficile de démêler une réelle inquiétude. Il affirme sa confiance et sa foi dans la Victoire finale. Hélas ! le premier, sans doute, il comprend la fragilité de ses affirmations. Il se donne du courage en attestant les résultats obtenus ; mais il se refuse à entrevoir les aléas de l'avenir.

Libre à lui de tromper le pays. La chute des dirigeants de Berlin sera d'autant plus cruelle, le jour de la débâcle, que le peuple aura été tenu plus longtemps dans l'ignorance de la vérité.

La nouvelle offensive allemande se poursuit avec une violence extraordinaire... et avec un égal insuccès.

Il ne faut point s'alarmer, en effet, des gains modestes que les Allemands ont tentés ici ou là. Il est normal que des attaques massives, d'un ennemi qui sacrifie ses soldats sans aucune mesure, soient suivies de certains avantages qui restent sans conséquence sérieuse, puisqu'ils ne compromettent pas notre ligne principale de défense. Tous les assauts livrés à l'ouest de la Meuse avaient pour objectif la possession de la cote 295 du Mort-Homme. En dépit d'attaques furibondes, venues de l'est et de l'ouest, les Français sont restés maîtres de la position.

Sur la rive droite de la Meuse, l'échec de l'ennemi a été beaucoup plus complet encore. « Les derniers événements », écrit le *Matin*, attestent une fois de plus la merveilleuse solidité de notre résistance. Nous avions supporté le premier choc de l'ennemi sans trop de dommages, alors qu'il disposait de la totalité de ses moyens et que nous n'avions pas nous-mêmes à lui opposer de ressources comparables. La situation est actuellement renversée. »

Les Allemands, très embarrassés pour annoncer au pays des succès qui n'existent pas, se tirent d'affaire en affirmant que nous sommes à bout de résistance. Ils en fournissent une preuve qu'ils jugent impressionnante : en raison des pertes que les Français subissent à Verdun, disent-ils, les recrues de la classe de 1917, sont déjà sur le front depuis 15 jours !

Tout le monde peut constater le mensonge des Boches : La classe 1917 est tout entière à l'instruction dans les dépôts ou les camps d'instruction. Voilà la preuve... quotidienne que les Barbares n'ont plus à leur disposition qu'un seul argument pour maintenir le moral du pays : LE MENSONGE !

Tout cela n'aura qu'un temps. Sur les autres fronts, aucun changement intéressant à signaler.

Un télégramme de Suisse prétend que la Turquie chercherait à négocier avec les Alliés.

Que les Ottomans aient le désir d'en finir avec une guerre qui consumerait d'autant plus leur ruine qu'elle durera plus longtemps, cela paraît indiscutable. Mais qu'ils puissent fausser compagnie aux Allemands, la chose est plus douteuse. Les Boches se sont infiltrés dans tous les services, dans toutes les administrations ottomanes et les Turcs n'ont plus la liberté nécessaire pour secouer le joug.

La même situation se présente en Bulgarie. Les nouvelles de Bucarest présentent la situation de ce pays comme très grave au point de vue économique.

Les Bulgares ne pensaient pas que les hostilités se prolongeraient aussi longtemps et faute de main-d'œuvre, on n'a pas pu mettre en culture tous les champs disponibles. Les récoltes seront insuffisantes pour parer aux besoins du pays.

La misère croît sans cesse et le mécontentement grandit contre les Allemands qu'on accuse — avec quelque raison — d'être causes du malaise qui règne partout.

Un déserteur bulgare arrivé à Anoporoï a affirmé aux autorités grecques « que l'armée bulgare souffre terriblement de la faim et de la dysenterie et que des signes de plus en plus manifestes d'indiscipline se révèlent à l'égard des officiers allemands. »

Voilà qui explique le télégramme de Salonique annonçant qu'on avait dû séparer les troupes allemandes des troupes de Ferdinand.

Tous ces renseignements offrent un réel intérêt parce qu'ils démontrent clairement que les Alliés des Germains, dans les Balkans, sont dévalorisés et que le moindre échec sérieux des Austro-Allemands pourrait amener de désagréables surprises pour Berlin à Bucarest et à Constantinople... A. C.

Sur le front belge

L'activité de l'artillerie a été relativement faible sur le front de l'armée belge.

Un fokker chassé de Remiremont

Un fokker a récemment survolé Remiremont, mais pourchassé par nos batteries antiaériennes, il a dû s'enfuir sans avoir pu jeter aucune bombe.

Le martyr de Reims

Dans la nuit de vendredi à samedi, une dizaine d'obus sont tombés sur un point de la ville de Reims. Il n'y a eu aucune victime cette fois.

Nos avions de chasse maîtres de l'air

Un succès des plus importants est acquis à notre aviation militaire. Un nouvel aéroplane, muni d'un nouveau moteur, vient de battre à deux reprises différentes tous les records du monde de vitesse, records des appareils militaires et même records établis en temps de paix par des engins qui ne paraissent pas, à cette époque, pouvoir être utilisés militairement. Notre aviation de chasse va donc pouvoir prendre une maîtrise facile, car les records allemands sont battus de loin.

La France et les Alliés et la neutralité hollandaise

Le ministre de France à Amsterdam, au nom du gouvernement français, a fait une démarche auprès du gouvernement hollandais et lui a donné l'assurance que ni la France, ni les alliés, n'avaient jamais eu l'intention de violer la neutralité ou le territoire des Pays-Bas.

L'Italie et l'Allemagne

Jeudi, lors de la discussion du budget des affaires étrangères à la Chambre, M. Sonnino se borna à fournir de brèves déclarations sur les travaux de la conférence des alliés à Paris, mais, par contre, il répondra longuement au discours que M. Bethmann-Holweg prononça au Reichstag.

Les deux méthodes des deux états-majors

Dans les opérations devant Verdun, notre commandement a pour méthode d'engager le moins de monde possible, afin de posséder le nombre de formations nécessaires pour des opérations ultérieures dont seront jugés ceux qui sont sur place et qui se rendent un compte exact de l'état d'usure de l'armée ennemie. Depuis le début de la bataille, l'état-

major allemand a dû jeter dans la fournaise 32 ou 33 divisions ; les efforts qu'il a faits jusqu'ici, il ne pourra pas les continuer toujours. Le moment viendra où les événements pourront se modifier du tout au tout.

Les carnages du Mort-Homme

Dans les assauts d'hier, à nos lignes de la crête du Mort-Homme, qui ont été chaque fois arrêtées, les compagnies allemandes, dès qu'elles avaient débouché de la tranchée, n'avaient pas avancé de 10 mètres qu'elles étaient balayées par des rafales de projectiles de nos mitrailleuses se succédant sans interruption. Les rangs, pris comme dans un tourbillon, étaient disloqués et les survivants n'avaient que la seule ressource de ramper sur les cadavres de leurs camarades pour regagner leurs abris.

L'Allemagne a déjà perdu plus de 2.730.000 hommes

D'après les listes officielles allemandes, les pertes (sans tenir compte des corrections), sont les suivantes pour le mois de mars : 63.545. Total à la fin de mars 2 millions 727.727 hommes, tant Prussiens que Bavaoises, Saxons et Wurtembergeois. Il manque à ce chiffre les pertes de la marine et des troupes coloniales.

Le gendre du généralissime roumain tué dans les rangs français

Le général Coanda, généralissime de l'armée roumaine, passe pour un ami et admirateur de la France. Peu avant la guerre, sa fille était devenue française par son mariage avec un jeune périgourdin, M. de Estrade de Conti, avocat, fils de l'ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Périgueux. A la mobilisation, M. de Conti partit comme lieutenant de réserve et fut tué glorieusement à l'ennemi.

Un espion pendu en Angleterre

Le War-Office annonce qu'un personnage inculpé d'espionnage et déferé devant un conseil de guerre le 20 mars et jours suivants a été condamné à mort. La sentence a été exécutée mardi matin.

L'ITALIE EN GUERRE

Dans la partie du front entre la vallée de l'Adige et la vallée de Sugana, l'ennemi a ouvert le feu avec de nouvelles batteries d'une grande puissance. Elles ont été combattues efficacement par les batteries italiennes. Le tir précis des Italiens a provoqué de vastes incendies dans les environs de Calceranica (lac de Caldonazzo) et il a gravement endommagé le fort de Luserna (Alto Astico).

Sur l'Isonzo, il y a eu hier une immense activité de l'artillerie le long de tout le front, surtout sur les hauteurs au nord-ouest de Gorizia. Sur le Carso, des cotillons ennemis, qui se dirigeaient sur Oppacchiasella et Hudi-Log, ont été efficacement canonnés par le feu italien.

Dans la nuit du 10 avril, des hydravions ennemis ont lancé 11 bombes sur Grado. Il n'y a eu aucune victime, et les dommages sont insignifiants.

Les Allemands évacuent Pataros sous le feu des Français

Les Allemands ont occupé Seho-vo, évacué par les Bulgares et Pataros ; mais ils n'y demeurèrent pas longtemps, sous le feu des canons français.

Un corps d'armée allemand à la frontière roumaine

Le roi Ferdinand de Bulgarie, en vue d'empêcher des incidents de frontière, a obtenu que la frontière bulgare-roumaine, soit occupée par des troupes allemandes et c'est pourquoi 40.000 soldats allemands sont en ce moment concentrés sur la Chumla, sous le commandement du général Kranner.

La situation de plus en plus difficile à Constantinople

A en croire les journaux turcs, les difficultés de ravitaillement deviennent presque insurmontables à Constantinople. Voici, en effet, ce qu'écrit à ce sujet le « Tanne », journal gouvernemental : « Nous pensons qu'il est impossible actuellement d'approvisionner la population de Constantinople. En présence de cet état de choses, nous conseillons à la population de la capitale de s'établir dans des régions plus clémentes où elle pourrait trouver une existence plus facile. »

Le rendement des impôts pour mars

Dans l'ensemble, les impôts directs et les monopoles pour le mois de mars ont produit 263 millions 999.700 fr., soit 29 millions, 957.200 fr. ou, 12,8 0/0 de plus qu'en 1915, et seulement 31 millions 520.100 fr., c'est-à-dire 10,6 0/0 de moins que n'aurait donné le mois de mars de l'année normale.

Les résultats du mois de février faisaient respectivement apparaître une plus value de 19,7 0/0 sur les recouvrements de 1915, et une moins value de 13,2 0/0 sur la normale.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 11 avril 1916

PRÉSIDENCE DE M. DESCHANEL

L'article unique du projet sur la taxation de l'avoine, du seigle, de l'orge, des sons et des issues est voté.

La Chambre discute le projet de loi sur les loyers : on en est à l'article 12.

MM. Paul Levasseur, Ignace prennent part à la discussion de l'article 12 qui est voté.

Un amendement de Levasseur est repoussé par 257 voix contre 223.

Plusieurs amendements sont également rejetés.

L'article 13 est mis en discussion.

Le renvoi à la Commission est rejeté par 315 voix contre 111 et l'article 13 est voté par 376 voix contre 92.

Il est ainsi conçu : « Dans tous les cas, il pourra être accordé au locataire, suivant les circonstances, terme et délai pour se libérer soit en totalité, soit par fractions. »

Et la séance est levée.

SENAT

Séance du 11 avril 1916

PRÉSIDENCE DE M. A. DUBOST

Le Sénat vote le projet concernant le nouvel examen des exemptés et ajournés des dernières classes.

Le Sénat reprend la discussion du projet relatif à la taxation des denrées.

M. Aimond se prononce pour une taxation limitée, et demande qu'on spécifie les denrées indispensables à l'alimentation.

M. Malvy donne la liste des produits susceptibles d'être taxés.

Une demande de renvoi à la Commission est repoussée par 155 voix contre 100 et la suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

Et la séance est levée.

CHRONIQUE LOCALE

Œuvres départementales d'assistance Aux Victimes de la Guerre

79

SOUSCRIPTIONS (Suite)

Commune de Peyrilles

Mourguès Jean, Cantonnier.....	3
Bernard Céline, ép. Aladel.....	10
Caviole Augustine, ép. Appalange.....	5
Appalange Jean.....	10
Coustous, ép. Artus.....	3
Auricoste Marie.....	5
Francaul, Vve Auzole.....	5
Deviers, ép. Balagayrie.....	5
Bazillou Jean-Marie.....	5
Guiches Léa, ép. Bergou.....	5
Bergues Baptiste.....	3
Bernard Rosalie.....	5
Terré Léonie, ép. Berthoumioux.....	6
Besse Léon.....	5
Guiche Albanie, ép. Bétaillé.....	5
Bétaillé Victor.....	5
Barrière Marie, ép. Bézat.....	5
Marlas Marie, ép. Bladié.....	5
Blaty Marie, ép. Blaty.....	5
Maury, ép. Blaty.....	5
Desplats Noémie, ép. Bley.....	5
Borie Stanislas.....	3
Vienne Elisabeth, Vve Bouchud.....	5
Bourdarie Frédéric.....	3
Bourriane Antoine.....	5
Terré Marie, Vve Bouysson.....	3
Brunet Julien.....	5
Fournier Anastasie, ép. Brunet.....	5
Aymard Marie, ép. Buffet.....	3
Cambonie Pierre.....	3
Cassan Alexis.....	3
Cayla.....	3
Frayssinet Marie, ép. Cassan.....	6

Commune de Peyrilles

Chartrou Léon.....	5
Claret Auguste.....	5
Claret Adeline, ép. Bourriane.....	5
Claret François.....	5
Tremoulet Noémie, ép. Claziol.....	5
Clere J.-B., Buraliste.....	5
Cluzel Albanie.....	5
Sylvestre Marie, ép. Cocula.....	10
Constant Pierre.....	5
Coudere Etienne.....	5
Feydel Marie, ép. Course.....	5
Deltheil Antoine.....	5
Deltheil Jean.....	5
Faillères Irma, ép. Delpech.....	5
Bonhome Brigitte, ép. Deltheil.....	5
Despeyroux Jean.....	5
Despeyroux Alice, ép. Desplats.....	5
Delmas Marie, ép. Deviers.....	5
Cazillou Léonie, ép. Dulac.....	5
Jazac Eugénie, ép. Dulac.....	5
Soulié Léonie, ép. Dulac.....	5
Delpech Eugénie, ép. Dumas.....	5
Espagnac, ép. Hébrard.....	5
Labie Marie, ép. Faillères.....	5
Jouves Germaine, ép. Faugues.....	5
Cantaloube, ép. Faugues.....	5
Fontanel Jean.....	3
Brunet Marie, ép. Fontès.....	5
Fontanel Pauline, ép. Fournié.....	3
Francaul Alfred.....	3
Francaul Gustave.....	5
Rigal Marie, ép. Francaul.....	5
Francaul, née Souques.....	5
Calmel Léontine, ép. Fresquet.....	6
Fournié Marie, Vve Galan.....	5
Galet Antoine.....	5
Gibergues Pierre.....	5
Desplats Valérie, ép. Girma.....	5
Guilou Antoine.....	5
Avezou Antonia, ép. Guilou.....	5
Guilou Félicité, ép. Cazelou.....	3
Guilou Firmin.....	5
Guilou Guillaume.....	5
Heutien Jean.....	3
Heutien Jules.....	3
Vicent Elia, ép. Jouclas.....	5
Laborie Elida.....	5
Roques Marie, ép. Laborie.....	3
Labro Elie.....	5
Rosignol, Vve Lagane.....	5
Lagarigue Edouard.....	3
Lavignes Hortense, ép. Maillet.....	5
Marty Benoit.....	3
Mauri Albanie, ép. Murat.....	5
Mauri Jean, à Moulin de Traverses.....	5
Mauri Pierre.....	5
Méges Marie.....	5
Terré Valérie, ép. Méges.....	5
Bétaillé Marie, ép. Molinié.....	3
Moncoult Jean.....	5
Moulinou, ép. Maury.....	3
Moulinou Antoine.....	3
Moulinou Antoine.....	5
Rollés Pélage, ép. Murat.....	5
Fontès Berthe, ép. Murat.....	5
Lhorte Marie, ép. Murat.....	3
Pugnet Félicie, ép. Penchenat.....	5
Penchenat Etienne.....	5
Penchenat Pierre.....	5
Prunières François.....	3
Raust Victor.....	5
Rey Antoine.....	5
Murat Lucie, ép. Richard.....	5
Rollés Antonin.....	5
Constant Joseph, ép. Rollés.....	5
Roques Jean.....	5
Poujol Léon.....	5
Glénard Marie, ép. Roujol.....	3
Jouclas Marie, Vve Salanié.....	5
Salgues Marcel.....	5
Méges Basile.....	5
Souques Frédéric.....	3
Souques Basile.....	3
Molinié, ép. Souques.....	5
Dulac Léonie, ép. Souques.....	5
Souques Marthe.....	3
Souques Pierre.....	3
Cabanès Albanie, ép. Sourdes.....	5
Talou Antoine.....	3
Cazelou Angéline, ép. Terré.....	5
Terré François.....	3
Terré Jacques.....	5
Arènes Marie, ép. Terré.....	5
Bignon Blanche, ép. Vaysse.....	5
Vayssières Clément.....	5
Fontanier Marie, ép. Vayssières.....	19
Veyron Jean.....	5
Coudere, ép. Vieillescazes.....	5

(A suivre)

ON N'OUBLIERA PAS!

Les journaux publient un rapport officiel sur les souffrances endurées par les prisonniers anglais dans un camp allemand.

Témoignages de médecins, dépositions de soldats rapatriés, sont accablants pour les chefs du camp de Wittenberg où, entassés les uns sur les autres, des malades, des typhiques étaient enfermés.

Un médecin anglais, prisonnier et libéré depuis, donne d'épouvantables détails : « Les patients étaient couverts de vermine. Un jour, dans une demi-lumière, j'essayais de brosser d'un geste ce que je croyais être de la poussière sur les vêtements d'un malade, quand je découvris que c'était une accumulation de poux. »

Les médecins boches refusaient leurs soins aux malades et quant aux gardiens ils employaient les pires tortures pour punir les prisonniers qui n'obéissaient pas assez vite.

Des chiens féroces étaient employés pour les terroriser. On les frappait avec des fouets de caoutchouc et on les attachait à des poteaux, pendant des heures.

La population de Wittenberg les injuriait à tout moment et leur lançait des ordures : la réponse qui était faite aux requêtes des malades était unique : « Schweine Engländer ! cochons d'Anglais ! »

Tous ces faits qui montrent à quel degré les Boches ont manifesté leur haine pour leurs ennemis, sont soigneusement enregistrés, et si les Anglais ne veulent pas, par respect humain, user de représailles envers les prisonniers boches, cela ne les empêchera pas, un jour prochain, de tirer une rigoureuse vengeance contre les bandits, contre les gardes-chiourmes tortionnaires.

Tous ces chefs, ces médecins qui ont martyrisé et tué les malades prisonniers ont leurs noms inscrits dans le rapport officiel établi en Angleterre : ce sont eux qui devront supporter la réparation sévère que ne manquera pas de réclamer le gouvernement britannique.

Ainsi feront tous les alliés, car ce sera justice que de châtier les assassins.

Cette heure sonnera plus prochaine que ne l'espèrent le Kaiser, le Kronprinz et leurs lâches soudards.

L'écritain militaire russe Nemirovitch Dantercho, qui vient de visiter le front de Verdun, résumant ses impressions, déclare nettement :

« Je pars de Verdun en emportant dans mon âme l'admiration la plus émue pour l'étonnante ténacité des troupes françaises, pour la vaillance incomparable des soldats et des officiers et la certitude inébranlable de la victoire sur l'implacable et sauvage ennemi commun. »

Au surplus, les négociants allemands qui vont à Copenhague faire leurs achats confessent ne plus trop savoir où on est en Allemagne. En dépit des fameuses victoires remportées par les troupes du Kaiser, disent-ils, l'opinion est inquiète. L'avenir apparaît très imprévisible et très sombre.

La chute de Verdun, ajoutent même ces marchands boches, n'améliorerait pas la situation pénible qui règne en Bohême.

On peut donc se réjouir de ces déclarations, mais il importe surtout de ne pas oublier — les Anglais ne l'oublieront pas — que les Boches furent des sauvages et que c'est comme tels qu'ils devront être traités...

L'impôt sur le revenu

Le ministre des finances communique la note suivante sur les délais supplémentaires pour la production de la déclaration relative à l'établissement de l'impôt général sur le revenu en 1916 :

« Un décret du 15 février 1916, inséré au « Journal officiel » du 17 du même mois, a réglé les conditions dans lesquelles des délais supplémentaires seront accordés pour souscrire la déclaration relative à l'impôt général sur le revenu aux contribuables empêchés, par suite d'un cas de force majeure, de remplir cette formalité avant le 1^{er} mai prochain. »

Les contribuables mobilisés dans la zone des armées et ceux dont la résidence habituelle est située dans une localité actuellement envahie ou comprise dans la zone des opérations militaires jouiront de plein droit de ces délais supplémentaires sans qu'aucune intervention de leur part soit nécessaire. Le délai qui leur est ouvert ne prendra fin que deux mois après réception d'un avis qui leur sera adressé par le directeur des contributions directes, lorsqu'il aura été reconnu que l'empêchement de déclarer a disparu et au plus tard trois mois après la cessation des hostilités.

« Tous autres contribuables, empêchés par un cas de force majeure de faire leur déclaration et désireux d'obtenir une prolongation de délai pour la produire, devront, avant le 15 avril » informer le directeur des contributions directes du département de leur résidence de l'empêchement qu'ils entendent faire valoir. »

« A cette seule condition et si le directeur ne fait pas d'objection aux motifs qu'ils invoquent, ils pourront valablement souscrire leur déclaration comme les contribuables à qui les délais supplémentaires sont accordés de plein droit jusqu'à l'expiration des deux mois qui suivront la réception de l'avis qui leur sera ultérieurement adressé et au plus tard

trois mois après la cessation des hostilités.

« Si l'état établi qu'ils alléguent à tort un empêchement de force majeure, ils en seraient prévenus par le directeur et disposeraient en tout état de cause, pour faire leur déclaration, d'un délai de quinze jours à compter de la réception de cette notification. »

« Dans tous les cas, les contribuables conserveraient le droit de faire valoir devant la juridiction contentieuse en réclamant contre l'imposition qui leur aurait été assignée d'office qu'une prolongation du délai de déclaration leur a été indûment refusée. »

La loi sur les loyers

Hier, mardi, la Chambre aborda l'article 12 de la loi sur les loyers. Ceux de 1 à 11 ont été votés, il y a déjà plusieurs semaines et il n'est pas sans intérêt de rappeler leurs dispositions.

Ces onze premiers articles forment l'objet du titre 1^{er} du projet autorisant la résiliation exceptionnelle des baux : résiliation de plein droit sans indemnité sur la déclaration de la veuve ou des héritiers, en cas de décès, constaté ou présumé d'un mobilisé :

De même, en cas de société en nom collectif ou en commandite simple si tous les associés ou tous les gérants sont décédés des suites de blessures reçues ou de maladies contractées sous les drapeaux.

En cas de décès de l'un d'eux, si ce décès entraîne la dissolution de la société ; même résiliation avec ou sans indemnité, « suivant les circonstances ». »

Dans le cas d'indemnité, celle-ci ne pourra excéder le montant de l'impôt social. La résiliation du bail sera encore prononcée sans indemnité si le locataire établit que par suite de blessures reçues ou de maladie contractée sous les drapeaux ou par suite de faits de guerre, s'il n'est pas mobilisé, il n'est plus en état d'exercer la profession pour laquelle il avait conclu le bail ou qu'il a subi une diminution « notable et permanente » de sa capacité professionnelle.

Résiliation encore pour les veuves ou héritiers de locataires qui, non mobilisés, auront été tués au cours de faits de guerre ou sur des suites de blessures reçues ou de maladies contractées à l'occasion de ces faits.

Résiliation aussi, avec ou sans indemnité au propriétaire pour le locataire qui justifiera que la guerre a modifié sa situation dans des conditions telles qu'il est évident que dans sa situation actuelle, il n'aurait pas contracté le bail en cours.

Tel est l'ensemble des dispositions législatives relatives aux loyers que la Chambre a déjà votés.

Promotion

Notre compatriote, M. Bastit, sous-lieutenant à titre provisoire au 7^e d'infanterie, est nommé sous-lieutenant à titre définitif et lieutenant à titre provisoire.

Nos félicitations.

Au 7^e

MM. Baude, adjudant, Carrié, adjudant et Robert, sergent, sont promus au grade de sous-lieutenant et affectés au 7^e d'infanterie.

Félicitations.

Nos compatriotes

Notre compatriote Alibert Henri, cité à l'ordre du jour et récemment promu adjudant, vient d'être nommé sous-lieutenant au 14^e d'infanterie.

Nos félicitations au jeune officier qui compte dans notre ville de nombreux parents, notamment M. Paul Laur, typographe.

Les Retrouvés

Parmi les militaires qui, considérés comme disparus, ont été retrouvés, nous relevons le nom de : Dumont Jean, du 7^e d'infanterie, interné à Hameln.

Matinées pour les blessés

Le Comité des Professeurs du Lycée qui a organisé les Concerts de l'été dernier dans les divers Hôpitaux de Cabors, va reprendre la série de ses Matinées exclusivement réservées aux Blessés.

Grâce au bienveillant appui et à la haute protection de l'Administration Préfectorale, du Service de Santé, de l'Autorité Militaire et de l'Administration Académique, avec la collaboration et l'aide précieuse des Infirmeries et des Dames des Ouvroirs, le Comité sera en mesure d'offrir le premier Concert le 4 mai prochain.

Il fait appel aux divers militaires chanteurs, diseurs, musiciens et prie d'aviser de leur concours M. Pinel, infirmier à l'Hôpital-Mixte et dévoué collaborateur du Comité.

Le Comité.

Faux billets de 20 francs

De faux billets de 20 fr. sont en circulation. Ces billets sont faciles à reconnaître. Au-dessous des mots vingt francs, c'est-à-dire au recto, dont la couleur doit être foncée, les vignettes couleur bleue sont peu apparentes et au milieu du billet, le papier au lieu d'être foncé est presque blanc comme le milieu du verso.

En outre, en observant le billet « vrai » à la clarté du jour ou de la lumière, on constate dans le filigrane que le mot « Banque » est en blanc, le mot « France » est foncé, tandis que dans le billet « faux » le

filigrane ne montre rien de précis et la tête de femme est inapparente.

Enfin les faux billets sont de la série portant en impression noire les mots : vingt francs de la date B. 25 novembre 1904, numéro 628 de la série D. 395 et le numéro général 15261628 et la signature du caissier d'Anfreville.

Au dos, à la phrase imprimée à la base du billet, énonçant les pénalités contre les contrefacteurs, on remarque que le mot « forcés » est imprimé « forlé » à la première ligne, et que le mot « introduits » est imprimé « introdut » à la cinquième ligne.

Conseil de guerre du 17^e corps

Audience du 11 avril 1916

IL S'ÉTAIT ENDORMI !

Antoine Marty, 46 ans, territorial au 132^e affecté au service des G. V. C. s'est endormi le 21 février, étant en faction à l'entrée du viaduc de Mercurès (Lot).

Le Conseil l'a condamné à 6 mois de prison.

Les mégots du Kaiser

Sur un des plus récents champs de bataille qu'il honorerait de sa présence, un peu à l'arrière toutefois, Guillaume II était en train, en attendant la victoire, de fumer une cigarette. Soudain, comme il commençait à trouver que le résultat se faisait bien longtemps attendre, il aperçut un officier d'Etat-Major qui accourait.

L'Empereur, pressé d'être mis au courant des événements, jeta aussitôt sa cigarette et se rendit au grand galop de son cheval, au-devant de l'envoyé.

« Comme une horde de sauvages, dit un journal allemand, tous les officiers présents se jetèrent sur les précieux bouts de cigarette que, après une lutte héroïque, un colossal ober-lieutenant parvint à s'approprier. »

Et le même fait se renouvelle chaque fois que l'auguste maître fume une cigarette.

Il y a ainsi, de par l'Allemagne, un tas de gens qui possèdent leur collection de « mégots ». Après les mégots de l'empereur, ceux qui font prime, sont ceux des maréchaux von Hindenburg et Mackensen. Ceux du Kronprinz sont généralement assez peu prisés.

Puisque les Boches sont à ce point passionnés de « mégots », espérons que bientôt nous leur en fournirons généreusement — mais d'un autre tabac.

Mouvement des vins

L'Officiel publie le mouvement des vins en France, pendant le mois de mars 1916.

Voici pour le Lot les renseignements suivants :

Quantités de vins sorties des chais des récoltants : 7.751 hectolitres.

Antérieures : 53.692 hectolitres.

Total : 61.443 hectolitres.

Quantités de vins soumise au droit de circulation : 6.296 hectolitres.

Antérieures : 52.850 hectolitres.

Total : 59.146 hectolitres.

Stock commercial existant chez les marchands en gros : 6.608 hect.

Les envois destinés aux prisonniers de guerre

Il résulte de renseignements reçus d'Allemagne que les adresses des envois destinés aux prisonniers français sont mal libellées.

Les indications à faire figurer dans l'adresse des lettres, cartes postales, colis, mandats-poste sont les suivantes : Nom et prénoms, numéro de la compagnie du camp, numéro matricule du prisonnier, nom du camp. Lorsque ces indications sont fournies, toutes autres mentions sont superflues. Dans le cas où le nom de famille pourrait être confondu avec un prénom, il convient de le souligner.

Les envois destinés à des prisonniers employés dans les détachements de travailleurs ne doivent pas leur être adressés au lieu où ils travaillent mais au camp auquel ils sont rattachés. Les lettres qui parviennent directement dans les détachements sont, en effet, renvoyées au camp principal pour y être censurées, et elles subissent de ce fait un retard considérable.

Il importe enfin que l'écriture soit extrêmement lisible, tant pour les adresses que pour le texte même de la correspondance, en vue de faciliter le travail de vérification et de hâter la remise aux destinataires.

L'option des sous-officiers à la solde mensuelle

La question a été posée de savoir si les sous-officiers de complément admis à la solde mensuelle, en raison de leur ancienneté de service dans l'armée active et depuis la mobilisation, pouvaient opter pour la solde journalière, en vue de faire bénéficier leur famille, le cas échéant, des allocations et majorations de la loi du 5 août 1914.

La question doit être résolue par l'affirmative.

Le décret du 16 janvier 1915 (art. 2) autorise, en effet, sans aucune restriction, les sous-officiers dont il s'agit à demander leur rétablissement ou leur maintien à la solde journalière pendant la durée de la guerre, avec effet, à dater du jour de la présentation de leur demande.

Ces dispositions devront être portées sans délai à la connaissance des sous-officiers intéressés ; il y aura lieu de les aviser en même temps qu'ils ne seront autorisés en aucun cas à revenir ultérieurement sur leur option.

Le règlement des permissions dans la zone de l'intérieur.

Le ministre de la guerre vient d'abroger la circulaire du 29 février 1916, numéro 1.242, D. relative au renouvellement des permissions dans la zone de l'intérieur et de la remplacer par la suivante :

Dans chaque dépôt ou service, il est dressé une liste unique de tours de départ sur laquelle les hommes sont inscrits d'après leur ancienneté de présence calculée : 1. Pour les hommes n'ayant encore bénéficié d'aucune permission à partir du jour où ils ont été mobilisés ; 2. Pour les hommes ayant déjà bénéficié d'une permission de quatre jours, dite « de détente », ou de la permission de sept jours accordée après évacuation pour maladie ou blessure de guerre, à partir de leur retour de permission.

Lorsque, dans un dépôt ou service,

tous les hommes mobilisés depuis plus de six mois auront joui de leur permission, la série de permissions, devra continuer sans interruption, en commençant par les hommes présents depuis le plus long, sans que ce temps puisse être inférieur à trois mois.

La classe 1917 et les permissions agricoles

A la date du 9 avril, M. le ministre de la guerre a prescrit d'envoyer immédiatement en permission agricole jusqu'au 1^{er} mai tous les agriculteurs de la classe 1917 qui en feront la demande en raison du récent appel de cette classe. Les renseignements portés sur les livrets pourront suffire pour justifier la profession d'agriculteur.

Jusqu'au 1^{er} mai, les commissions départementales pourront faire état pour la formation d'équipes des hom-

mes non agriculteurs de la classe 1917 qui pourront cependant, dans cette période, obtenir une permission de huit jours. Les instructeurs de la classe 1917 qui exercent des professions agricoles pourront être envoyés en permission jusqu'au 1^{er} mai.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Rétablissement partiel du service de voitures automobiles à la gare de Paris-Quai d'Orsay.

A l'approche de la saison des voyages, la Compagnie d'Orléans a décidé de rétablir en partie son service de voitures automobiles de la gare de Paris-Quai d'Orsay à domicile ou vice versa.

A dater du 8 avril courant, les voyageurs pourront donc recourir de nouveau à ce moyen de transport qui, avant la guerre, avait reçu toute leur faveur.

Il sera donné satisfaction aux commandes dans l'ordre de leur réception et dans la limite des ressources disponibles.

Le propriétaire gérant : A. COUESLANT.

DÉPÊCHES OFFICIELLES

COMMUNIQUÉ DU 11 AVRIL (22 h.)

Au nord de l'Aisne, notre artillerie a pris sous son feu une forte colonne allemande qui se déplaçait sur le chemin des Dames. Le tir, bien réglé, a causé des pertes sérieuses à l'ennemi.

En Argonne, grande activité de notre artillerie sur l'ensemble du front adverse.

A l'ouest de la Meuse, bombardement assez intense au cours de la journée sur notre front le Mort-Homme-Cumières. Aucune action d'infanterie.

A l'est, après une très violente préparation d'artillerie complétée par un envoi intensif d'obus lacrymogènes, les Allemands ont lancé vers seize heures une forte attaque sur nos tranchées entre Douaumont et Vaux.

L'ennemi, qui avait pris pied dans quelques éléments avancés de nos lignes, en a été rejeté peu après par une contre-attaque de nos troupes au cours de laquelle ont été faits prisonniers une centaine d'Allemands valides dont un officier.

En Woëvre, lutte d'artillerie dans les secteurs de Moulainville, Ronvaux et Châtillon.

Au nord-est de Saint-Mihiel, nos pièces à longue portée ont canonné avec succès un train arrêté au nord de la gare de Heudicourt.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

Dans la nuit du 10 au 11 avril, une de nos escadrilles de bombardement a lancé, à deux reprises différentes, 27 et 21 obus sur les gares de Nantilly et de Briulles.

La même escadrille a couvert de projectiles l'emplacement d'une pièce de 380 tirant à longue portée.

Communiqué du 12 Avril (15 h.)

(Transmis au « Journal du Lot » par PARIS-TÉLÉGRAMMES)

SUR LA RIVE GAUCHE DE LA MEUSE, les Allemands ont lancé, ce matin, une attaque avec emploi de liquides enflammés sur nos positions du Bois des Caurettes, entre le Mort-Homme et Cumières. L'ennemi a été partout refoulé.

SUR LA RIVE DROITE, grande activité de l'artillerie entre Douaumont et Vaux, mais l'ennemi n'a pas renouvelé, au cours de la nuit, ses tentatives d'attaques.

Il se confirme que l'action offensive, TRÈS VIOLENTE, dirigée hier sur ce secteur, vers seize heures et que nous avons repoussée a coûté à l'ennemi des PERTES PARTICULIÈREMENT ÉLEVÉES.

Nuit relativement calme sur le reste du front.

Télégrammes particuliers

(Contrôlés au départ à Paris)

SUR LE FRONT RUSSE

Duel d'artillerie

Une tentative ennemie repoussée

Sur le front de la Dvina, duel d'artillerie par endroits. Dans la région de la tête de pont d'Ikskuhl, les Allemands ont tenté de prendre l'offensive, mais sans succès.

Dans la région de Dvinsk et au sud dans la région des lacs, les deux artilleries adverses ont manifesté dans plusieurs secteurs une vive activité.

Rien à signaler sur le reste du front.

AU CAUCASE :

Les progrès Russes continuent

Au sud-ouest d'Erzeroum, nos troupes continuent à enlever de nouveaux terrains à l'ennemi.

Paris, 13 h. 40

Le ravitaillement de la Pologne

De Londres : Les Daily News apprennent que des négociations se poursuivent actuellement entre le Vatican et le Gouvernement anglais au sujet du ravitaillement de la Pologne.

Troubles à Batavia

D'Amsterdam : Des troubles se sont produits à Batavia à l'occasion du recensement des impôts. Ils furent apaisés grâce à l'intervention de la police.

Le Kaiser a failli être tué

par un obus Français

De Rome : Le Daily Telegraph apprend que le Kaiser a failli être tué sur le front de Verdun par un obus français qui éclata près de lui, pendant qu'il haranguait les troupes.

La Bulgarie infâme

De Petrograd : Malgré les efforts du représentant du Gouvernement hollandais à Sofia, la Bulgarie refuse aux membres neutres de la Croix-Rouge de laisser visiter les camps de prisonniers de guerre Serbes.

On croit à la rupture entre Berlin et Washington

De Washington : Le Daily Telegraph apprend que les documents prouvant nettement la culpabilité de l'Allemagne dans le torpillage du Sussex arriveront jeudi, à bord du Saint-Pol.

S'ils parviennent en temps utile, M. Wilson portera la question devant le Conseil de Cabinet de vendredi.

La décision prise serait alors soumise au Congrès au début de la semaine prochaine.

On croit généralement que LA RUPTURE avec Berlin EST PRESQUE INÉVITABLE.

LES MINISTRES AMÉRICAINS DÉLIBÈRENT

De Washington : Le Cabinet s'est encore occupé de la guerre sous-marine. Aucune communication n'a été faite.

Berlin répond aux Yankees

D'Amsterdam : Von Jagow a remis à M. Gérard, ambassadeur des Etats-Unis à Berlin, la Note allemande concernant le torpillage du Sussex et de l'Englishman.

Le texte en sera publié simultanément à Washington et à Berlin dans quelques jours.

Les impôts Anglais

De Londres : Le parti travailliste a décidé, hier, de s'opposer vigoureusement à la taxe sur les billets de chemin de fer, proposée au cours de la discussion au Comité du bill financier.

Dans le ministère Russe

De Petrograd : Le comte Brobrinsky est nommé au poste de ministre adjoint de l'intérieur.

PARIS-TÉLÉGRAMMES.

Un télégramme de Rome annonce qu'un obus Français a failli tuer le Bandit de Berlin...

C'est sans doute ce jour-là que ce sinistre personnage a regagné sa capitale. Faire tuer les autres, parfait, mais risquer sa peau, c'est au-dessus de son courage !

Les Bulgares refusent, aux neutres de la Croix-Rouge, de visiter les camps de prisonniers Serbes.

On comprend ce que cette défense cache d'atrocités.

Un jour viendra où Ferdinand expiera tout cela !

Les rapports Germano-Américains sont tendus à l'excès si nous en croyons les télégrammes de Washington. La rupture est infiniment probable dit-on.

Possible, mais il y a si longtemps que cette solution est envisagée, que...

Excellent communiqué.

La seconde offensive allemande, plus violente que la première, a échoué partout.

L'ennemi aurait subi des « pertes très lourdes ».

Il ne se tient pas pour battu, sans doute, et nous aurons encore des assauts furieux. Ainsi en décidera l'épéique qui a regagné en toute hâte Berlin à la vue d'un obus français, mais la défaite des Boches n'en sera que plus pénible et plus cruelle.

Grandes Pharmacie de la Croix Rouge

En face le Théâtre, CAHORS

La Phosphore Garnal

Remplace l'Huile de foie de morue

et les préparations ferrugineuses et iodées

pour le traitement et la guérison des Maladies de la poitrine,

Maladies des os, Maladies des enfants, Rhumatismes,

Engorgements ganglionnaires, Toux opiniâtre,

Furuncles, etc.